

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Qui va où ?

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La piste cyclable (chemin pédestre ?) qui relie la route de l'Usine à Gaz et le chemin de l'Ecu (le long du terrain synthétique des Libellules- par le haut) rencontre un grand succès. Les promeneurs, les poussettes, les trottinettes, les vélos, les vélos électriques ou les scooters s'y croisent et s'entrecroisent. C'est évidemment dangereux. A l'instar des travaux en cours au chemin de la Muraille, il serait utile de redéfinir les flux.

Invite le Conseil administratif :

1. à définir qui sont les utilisateurs de cette voie
2. à séparer les flux dans l'optique de protéger les utilisateurs

Nicolas Aubert

Vernier, le 4 novembre 2024